

**Régulateur de débit électronique
de 5 à 3.500 l/s**



**Analyse des hauteurs d'eaux amont et aval
Ouverture automatique en cas de colmatage**

Régulateur de débit électronique avec reconnaissance d'obstruction et évacuation des dépôts.

Le constat:

La gestion automatisée des équipements de réseaux tels que les vannes, les pompes, etc. permet d'en améliorer son fonctionnement tout en réduisant les coûts d'exploitation. Parmi les équipements automatisés, les systèmes de régulations électriques actuels sont souvent onéreux, car ils mettent en œuvre une combinaison de produits comme par exemple : une vanne motorisée et un canal Venturi, ou bien une vanne motorisée et une conduite avec débitmètre hauteur-vitesse. De telles combinaisons conduisent à des ouvrages de grandes dimensions, et multiplient les contraintes d'exploitation.



La solution:

Le régulateur de débit ELECTROSLIDE permet de réduire ces coûts. Il dispose d'une vanne spéciale calibrée et commandée par un servomoteur. L'ELECTROSLIDE s'installe comme une vanne, en applique contre le voile d'un bassin ou d'un regard.

Des sondes ultrasoniques amont et aval permettent la mesure des différentes mises en charge et transmettent ces informations au système de commande. Celui-ci calcule et définit automatiquement la position de la vanne afin d'assurer avec une restitution précise et constante du débit de fuite. Le débit consigné est réglable directement sur site ou par télégestion. La sonde aval contrôle l'écoulement et reconnaît toute perturbation. En cas de colmatage, un cycle de rinçage s'effectue. La vanne s'ouvre et se ferme jusqu'à ce que les dépôts soient évacués. Il est également possible au cours d'une longue période de temps sec (à définir) de générer une vague de chasse afin de rincer automatiquement la canalisation aval et d'éviter ainsi l'accumulation de dépôts.

Avantages:

- Réglage du débit de consigne,
- Reconnaissance d'obstruction et évacuation des dépôts,
- Rinçage de la conduite aval programmable,
- Régulation précise également en cas de mise en charge aval,
- Supervision par télégestion,
- Montage amont ou aval,
- Sujétions de génie civil minimales,
- Mise en œuvre simple,
- Maintenance réduite,
- Construction robuste et fiable entièrement en acier inoxydable,
- Installation possible dans des ouvrages existants

